



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

A V I S

En application de la législation sur la protection des arbres (art. 6 LPNMS), la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

5 thuyas
2 peupliers

sis sur la commune de Montilliez, à Sugnens, parcelle 3417, chemin du Monteilly 7, propriété de Mme Baasanjav Lkhamsuren Ehrat.

Ces arbres seront remplacés par des demi-tiges d'ornement.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 19 décembre 2024 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 20 novembre 2024